

FICHE DE POSTE

Rédacteur RH/Direction:

Date de mise à jour : 01/07/2020

Titre du poste : Médecin attaché aux établissements d'accueil du jeune enfant

Grade requis :

Numéro de poste :

Quotité du poste: 10h30

Direction : Vie de la Commune

Service : Petite Enfance

FINALITES DU POSTE

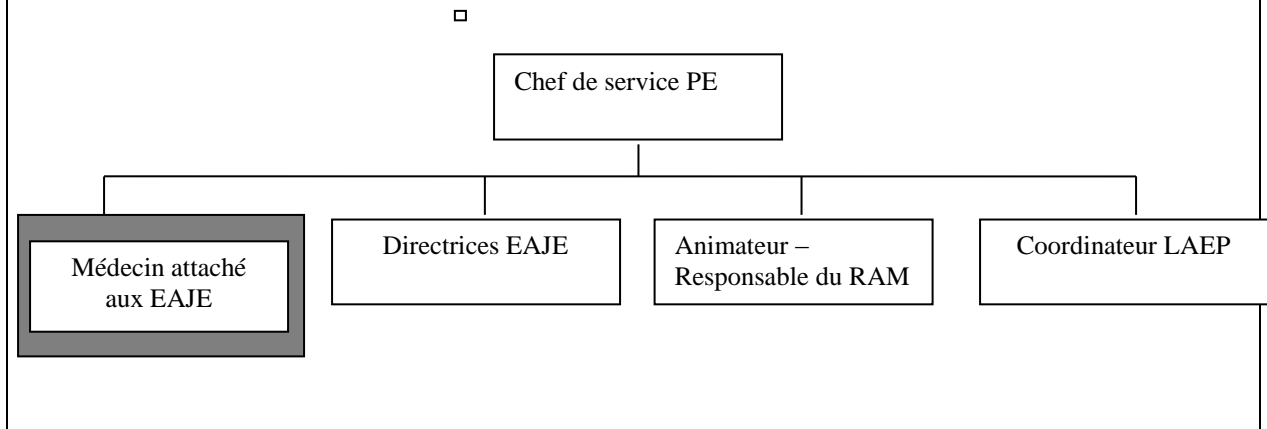
- Garantir les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel en collaboration avec la directrice
- Assurer les visites médicales obligatoires (enfants de moins de 4 mois, porteurs de handicap ou de maladie chronique)
- Contribuer aux mesures préventives d'hygiène générale

Ce document n'est pas un document contractuel

Questions :

- Visites d'admissions obligatoires et proposition systématique de rencontrer le médecin pour chaque famille qui arrive ;
- Intervention du médecin auprès des directrices avec une thématique ;
- Lancement recherche nouveau médecin.
- Interventions : 3 fois/mois aux Buclos, 2 fois/mois à Bérivière et 1 fois/mois dans les petits équipements

PLACE DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME



DIMENSIONS DU POSTE (données quantitatives)

- Nombre d'EAJE : 6
- Places EAJE : 184
- 100 agents, catégorie A, B et C
- Le service PE est contraint par une réglementation exigeante (taux d'encadrement, taux de qualification).

Projets en cours :

- Transfert de places dans un nouvel EAJE
- Passage en restauration mixte : 2 EAJE en livraison froide / 3 EAJE en réalisation de repas sur place
- Adaptation de l'offre aux besoins des usagers

ACTIVITES

- Veiller à ce que les conditions d'accueil permettent le développement et l'adaptation de tous les enfants dans l'établissement (ainsi que les enfants porteurs de handicap)
- Réaliser les visites d'admissions en crèche
- Organiser le suivi des enfants accueillis en présence des parents
- S'assurer de la protection vaccinale des enfants
- Organiser la mise en place et le suivi d'un enfant accueilli dans le cadre d'un PAI
- Participer, en équipe pluridisciplinaire, au projet d'accueil d'un enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique
- Garantir l'hygiène, la santé et la sécurité des enfants en crèche
- Actualiser les protocoles de soins médicaux
- Délivrer les ordonnances nécessaires à la constitution de l'armoire à pharmacie
- Promouvoir les actions d'éducation pour la santé auprès du personnel
- Etre en lien avec les partenaires externes et les familles pour les enfants nécessitant un accompagnement particulier
- Participer aux réunions de synthèse avec les partenaires
- Organiser la formation annuelle aux gestes d'urgence des agents travaillant dans les EAJE
- Animer des réunions, à destination des professionnelles d'éducation et de promotion de la santé

RELATIONS DE TRAVAIL

Relations de travail principales : Responsable pôle PE, Directrices EAJE, équipes, familles et partenaires

CONTEXTE DE TRAVAIL

Exigences particulières : Déplacement dans les équipements

QUALIFICATIONS PARTICULIERES

- Diplôme : Médecine générale / Attestation Pédiatrie
- Permis obligatoire: oui → A
 non B
- Habilitation électrique: oui
 non
- Autre:

Connaissance de l'environnement institutionnel

- Connaître les droits et devoirs du fonctionnaire et se situer dans la FPT.
- Connaître le fonctionnement d'une collectivité.
- Connaître l'organisation de la collectivité.

Connaissance de la petite enfance et des différents acteurs ayant une action auprès de ce public

- Maîtriser le cadre réglementaire et législatif relatif à la petite enfance
- Connaître les domaines de compétences et les politiques des différents acteurs et partenaires
- Le médecin rattaché au Pôle Petite Enfance exerce ses missions selon les directives réglementaires fixées par l'article 14 et plus précisément R.2324-39 du décret du 20 février 2007.

Connaissances et savoir-faire nécessaires à l'exercice de l'activité

Partenariat :

- Tisser un réseau relationnel avec différentes parties prenantes.
- Maîtriser l'animation d'une réunion.
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire

Raisonnement / traitement de l'information

- Savoir mener une réflexion en y intégrant des enjeux plus globaux que ceux propres à son domaine d'activité, sans perdre de vue la finalité de l'action.
- savoir développer la communication et adapter son propos à l'interlocuteur
- Anticiper les conséquences des événements.
- Analyser une situation complexe.
- Synthétiser sous la forme appropriée un volume important d'informations.
- Rendre compte de l'activité à sa hiérarchie sous une forme pertinente, synthétique et ordonnée.
- Construire un rapport écrit ou oral.

Ordre et méthode

- Optimiser l'organisation de son temps de travail en fonction des priorités et des variations de charge.
- Définir et mettre en œuvre la méthodologie adaptée à la résolution des problématiques.
- Faire face à l'urgence.
- Faire preuve de soin et de précision.

Posture professionnelle

Initiative et autonomie :

- Faire preuve d'initiative et d'autonomie dans le travail.
- Actualiser ses connaissances

Maîtrise de soi :

- Adopter la juste distance.
- Conserver son calme en toute situation.

Disponibilité aux autres :

- Respecter autrui.
- Faire preuve de courtoisie et de diplomatie.
- Savoir écouter.

Capacités d'adaptation :

- S'adapter aux évolutions dans le travail (interlocuteurs / sujets / méthodes) et savoir changer de stratégie si la situation l'exige.

Attitude face aux difficultés :

- Solliciter les personnes ressources susceptibles de lui venir en appui.
- Identifier et assumer sa part de responsabilité dans les difficultés et en tirer les apprentissages pour l'avenir.

Coopération / solidarité :

- Obtenir la coopération et le soutien des autres en sachant réaliser des compromis.

Positionnement :

- Identifier son champ d'intervention dans le respect de la complémentarité avec les autres professionnels (responsable hiérarchique / collègues / équipe...).
- Prendre position.